



Paris, le 10 mars 2020

Communiqué de presse

COVID-19

**Pour réduire la transmission du virus et atténuer l'impact de l'épidémie sur la population
CHACUN DOIT APPLIQUER ET FAIRE APPLIQUER TOUS LES GESTES BARRIERES**



La France est actuellement toujours au stade 2 de la gestion de l'infection au Coronavirus COVID-19. Dans certains départements où le virus circule et progresse avec beaucoup d'intensité, les mesures ont été renforcées et le dispositif de prise en charge sanitaire a été adapté.

La priorité, encore plus aujourd'hui qu'hier, c'est de freiner la diffusion du virus. Pour cela, la mesure la plus simple et la plus efficace est d'appliquer tous les [gestes barrières](#). Ces gestes vont permettre de réduire la transmission du virus et l'augmentation du nombre de cas. Les études scientifiques montrent clairement que cette stratégie permet d'atténuer l'impact sur la population lors du passage au stade 3.

Changer ses habitudes dans ce contexte particulier est essentiel : il faut se saluer sans se serrer la main et éviter les embrassades. Chacun doit prendre conscience qu'il lui appartient de se protéger et de protéger ses proches.

Ce mardi 10 mars 2020, d'après les dernières données validées, on dénombre 1 606 cas confirmés. 30 personnes sont décédées.

Un des objectifs prioritaires est de protéger les personnes plus vulnérables. Il est recommandé d'éviter les visites aux personnes âgées ou hospitalisées (y compris en maternité), particulièrement celles des mineurs ou des personnes présentant des symptômes ou malades.

Tous les acteurs du système de santé sont mobilisés : 157 établissements de santé sont en première ligne, plus de 1 000 tests sont réalisés par jour avec des capacités supérieures. Le plan bleu est activé dans tous les Etablissements Médico Sociaux. Tous les Etablissements de Santé sont en niveau 1 du plan blanc. La mobilisation de la réserve sanitaire a été activée au niveau national.

En cas de signes d'infection respiratoire (toux, fièvre, difficultés respiratoires), si vous habitez dans une zone où circule le virus ou dans les 14 jours suivant le retour d'une zone où circule le virus :

- contactez le SAMU Centre 15
- évitez tout contact avec votre entourage
- ne vous rendez pas directement chez votre médecin ou aux urgences

Le Pr. Jérôme SALOMON, Directeur général de la Santé, tiendra un point presse ce soir au Ministère des Solidarités et de la Santé.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE **Santé publique France**

CORONAVIRUS
Ce qu'il faut savoir

LES INFORMATIONS UTILES 0 800 130 000 (appel gratuit)
gouvernement.fr/info-coronavirus

COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?

- Lavez-vous très régulièrement les mains
- Toussiez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir
- Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le
- Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ? (09/03/2020)

- Par la projection de gouttelettes
- Face à face pendant au moins 15 minutes

-1m

QUELS SONT LES SIGNES ?

- Fièvre
- Fatigue
- Toux et maux de gorge
- Gêne respiratoire
- Maux de tête
- Courbatures

PLAN DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES RISQUES

STADE 1
Cas importés sur le territoire
→ Objectif : Freiner l'introduction du virus

STADE 2
Existence de cas groupés sur le territoire français
→ Objectif : Limiter la propagation du virus

STADE 3
Le virus circule sur tout le territoire
→ Objectif : Limiter les conséquences de la circulation du virus

STADE 4
Accompagnement du retour à la normale

► **Plus d'informations :**

Téléchargez et diffusez l' [Affiche Gestes barrières](#)

- Santé publique France met en ligne le [point épidémiologique](#)
- Ministère des Solidarités et de la Santé : [Coronavirus COVID-19](#)
- Gouvernement : [informations Coronavirus](#)
- Organisation mondiale de la Santé (OMS) : [Maladie à coronavirus \(COVID-19\)](#)
- Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères : [Conseils aux voyageurs](#)

► **Plus d'informations pour les parents :**

- Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse : [Covid 19 : les réponses à vos questions](#)
- Assurance maladie : [Les déclarations d'arrêt de travail simplifiées pour les salariés parents](#)

► **Pour suivre les informations des autorités sanitaires :**

Twitter @Alertesantitaire @MinSoliSante

Contact presse : Presse-dgs@sante.gouv.fr - 01 40 56 84 00